

## **L'art de s'entourer.**

### **Le rôle des intermédiaires dans la détermination des politiques en matière d'éducation**

Clermont Gauthier, Université Laval

Anthony Cerqua, Université Laval

**Une version modifiée de ce texte est paru le 2 septembre 2010 sur le site [ledevoir.com](http://ledevoir.com) sous le titre Politiques en matière d'éducation – Sur quoi repose une décision politique?**

Le 11 août dernier, Line Beauchamp a reçu le titre de ministre de l'Éducation. En s'installant dans ses fonctions, la Ministre cherchera sans doute à identifier les personnes ou instances de confiance dans son entourage. À qui prêtera-t-elle son oreille ? Cela entraînera-t-il une reconfiguration du processus décisionnel?

On sait que, dans la prise de décision, les décideurs doivent conjuguer avec un ensemble complexe de facteurs sociaux, politiques, économiques, stratégiques. On sait aussi que les résultats de recherches ne représentent qu'une partie de l'équation dans ce processus de prise de décision. Toutefois, même en étant conscient de cette complexité, il est stupéfiant de constater que nombre de résultats de recherches issus de travaux scientifiques rigoureux ne sont pas utilisés pour guider les décisions dans le domaine de l'éducation. Cet écart important entre les connaissances disponibles et leur utilisation n'est pas sans susciter de vives inquiétudes chez les observateurs de la chose éducative. De triste mémoire, on se rappellera à titre d'exemple que les approches pédagogiques préconisées au début de la réforme de l'éducation n'étaient pas appuyées solidement sur la recherche (Bissonnette, Richard, Gauthier, 2005), qu'elles étaient censées contribuer à diminuer le décrochage qui n'a fait qu'empirer depuis lors. Les décideurs de la réforme ont sans doute été mal avisés. Il faut donc se demander comment ce processus de décision fonctionne en éducation ? Qui les décideurs écoutent-ils ? Sur quelles basent-ils leurs jugements ?

Un début de réponse à ces questions vient de trois chercheurs américains (Nelson, Leffler et Hansen, 2009) qui ont mené une étude afin de mieux comprendre le fonctionnement du processus d'utilisation de la recherche empirique (evidence based policies) par les décideurs. Cette recherche avait pour objectif de répondre aux questions suivantes : quand, comment et sous quelles conditions les politiciens et les praticiens utilisent les données probantes ? Quelles

autres sources d'information sont utilisées par ces personnes ? Quels facteurs constituent des barrières ou au contraire des facilitateurs pour l'utilisation de données probantes dans les processus de prise de décision politique et pratique?

Pour mener à bien leur tâche, les trois chercheurs ont conduit une série d'entretiens auprès d'un échantillon composé de 65 dirigeants politiques influents et acteurs de terrain. Beaucoup d'éléments intéressants sont ressortis de ces entretiens. Nous n'en retiendrons ici que quelques-uns.

- Les résultats de l'étude ont révélé que, bien avant d'accorder de l'importance aux résultats de la recherche (scientifically based research), les participants disent être influencés par des considérations politiques, légales et économiques, par l'opinion publique, par la pression des médias et par le bien-être des individus. Tous ces facteurs priment sur les données provenant de la recherche lorsqu'ils ont à prendre une décision ou à passer à l'action.
- Il est ressorti également des entretiens individuels et collectifs que les participants n'établissent pas de distinction entre les résultats fondés sur la recherche empirique (scientifically based research) et les autres sources d'informations telles que les médias, les revues de vulgarisation professionnelle, l'expérience (leur propre expérience ou l'expérience des autres) et l'intuition. Les participants disent utiliser ces sources d'informations de façon « interchangeable » comme si l'une valait l'autre.
- Il semble bien que l'obstacle majeur à l'utilisation des données de la recherche chez les décideurs renvoie à une croyance selon laquelle on ne peut se fier aux résultats de la recherche. Les participants ont mentionné que même les études qui répondent aux plus hauts critères de scientificité (*gold standard criteria*) peuvent comporter des résultats erronés (c'est-à-dire des résultats qui rapportent de faux succès ou de faux échecs). De plus, une perception commune chez les participants était de penser qu'on peut faire dire à peu près n'importe quoi aux résultats de la recherche, que ceux-ci peuvent être manipulés et qu'ils sont souvent contradictoires.

- Toujours selon les résultats de cette étude, trois facteurs principaux faciliteraient l'utilisation des données de la recherche dans la pratique : (1) une relation de confiance entre les chercheurs, les utilisateurs des résultats de la recherche (soit les décideurs éducatifs et les praticiens de l'éducation) et leurs intermédiaires; (2) la qualité et le format des données de la recherche (les participants ont exprimé une préférence pour les rapports de recherche d'une ou deux pages, écrits avec une police de grande taille et rédigés dans un langage non technique); et (3) des structures organisationnelles qui encouragent, soutiennent et favorisent l'utilisation des données de la recherche (c'est-à-dire qui encouragent, soutiennent et favorisent l'*accessibilité* de ces données de même que leur *compréhension* et leur *transfert* dans la pratique).
- Enfin, les participants ont indiqué que, pour plusieurs raisons, ils ne lisent pas les revues scientifiques et les rapports de recherche. Ils ont admis s'appuyer davantage sur d'autres sources telles que des publications populaires, des conférences, des organismes professionnels ou des organismes de recherche ainsi que leurs pairs. **Les participants ont souligné le rôle central des intermédiaires dans le processus d'utilisation des résultats de la recherche. Ils ont dit entretenir des relations particulières avec de petits groupes de « personnes de confiance » qu'ils considèrent comme étant des sources d'informations crédibles et objectives.** Ces intermédiaires ont été décrits comme étant des organismes impartiaux ou des personnes impartiales qui peuvent aider les décideurs éducatifs et les praticiens de l'éducation à localiser, trier et hiérarchiser les données provenant de la recherche.

Il apparaît donc clairement que les **intermédiaires** constituent la source d'information la plus couramment recherchée par les décideurs éducatifs et les praticiens de l'éducation interrogés. Si ce qui précède a un certain sens, alors il convient de se demander qui seront les intermédiaires de la nouvelle Ministre ? Cela nous inquiète toujours un peu quand une ministre veut être à l'écoute car on se demande qui écouterait-elle ? Souhaitons-lui d'y réfléchir un brin car visiblement les six ministres qui l'ont précédée dans cette réforme ont tous mal été conseillés.